



13 mai 2026 -16:35

Appartient à Conseil des ministres du 13 mai 2026

## Désignation d'un membre du Collège des dirigeants du service des décisions anticipées en matière fiscale

Sur proposition du ministre des Finances Jan Jambon, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal relatif à la désignation d'un membre du Collège des dirigeants du service des décisions anticipées en matière fiscale.

Peter De Bruyne est désigné comme membre du Collège dans le rôle linguistique néerlandais, en remplacement de Steven Vanden Berghe dont il achèvera le mandat.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Jan Jambon, Vice-premier ministre et ministre des Finances et des Pensions, chargé de la Loterie nationale et des Institutions culturelles fédérales  
Rue de la Loi 12  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<https://jambon.belgium.be>  
[info@kcfm.be](mailto:info@kcfm.be)

François Moré  
Porte-parole (FR)  
[francois.more@kcfm.be](mailto:francois.more@kcfm.be)

Pol Van Den Driessche  
Porte-parole (NL)  
+32 474 97 04 19  
[pol.vandendriessche@kcfm.be](mailto:pol.vandendriessche@kcfm.be)

